

CÔTÉ COMM

JOURNAL D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE CÔTE & SUD

RENTRÉE 2019
N° 33

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com



*C'est aussi la rentrée
autour de l'école !*



P2
CÔTÉ CONSERVATOIRE
Tout savoir pour la rentrée



P3
CÔTÉ BEAUX-ARTS
Tout savoir pour la rentrée



P6
CÔTÉ URBANISME
La révision du SCoT



P7
CÔTÉ EAU ASSAINISSEMENT
Qu'est-ce que le SPANC ?



P8
CÔTÉ ÈVÈNEMENT
Rendez-vous des Branchés
Chagny santé
Fête de l'Environnement

Près de 4100 élèves sur le chemin de l'école

Chers amis,

Chaque année, en période de rentrée, énergie, teint cuivré et bonne humeur sont au rendez-vous.

Ce mois de septembre ne fait pas exception à la règle et les bonnes résolutions sont de rigueur.

A présent, près de 4100 élèves reprennent le chemin de l'école dans les 53 communes de notre territoire.

Pour vous permettre de commencer l'année scolaire dans cet état d'esprit, la Communauté d'Agglomération propose un panel complet de prestations destinées à accompagner les familles dans leur quotidien.

Car depuis sa création, les Communes du territoire ont confié à l'intercommunalité, la gestion de nombreux secteurs d'intervention qui touchent à votre quotidien et à celui de votre famille.

Transport, restauration scolaire, accueil périscolaire, sont autant de services fournis désormais par votre Agglomération pour encadrer vos enfants, avec des équipes compétentes et toujours à l'écoute.

Mais nous savons aussi que la vie de nos chères petites têtes blondes ne se résume pas uniquement à l'école !

Beaune Côte et Sud propose également des activités pour accompagner vos enfants dans leur épanouissement personnel tout au long de l'année. Musique, danse, art plastique, modelage sport ... N'hésitez pas à parcourir les pages de ce nouveau numéro du Côté Comm' pour vous aider dans vos choix.

La rentrée sera tout autant studieuse pour vos élus, avec au programme, de nombreuses réunions de travail pour construire l'Agglomération de demain.

En matière d'urbanisme notamment, le projet de révision

du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) doit permettre d'édifier, avec nos voisins de Nuits-Saint-Georges, un projet essentiel. Son objectif est ambitieux : anticiper les besoins des habitants et des entreprises, définir les équilibres du territoire et assurer la protection des espaces naturels et agricoles.

Sur le plan environnemental, l'Agglomération va poursuivre ses grands chantiers tels que le développement de l'assainissement dans les communes de Corcelles, Ebaty et Chaudenay et verra aboutir une nouvelle station destinée à garantir et à préserver la ressource en eau du territoire.

Des sujets que je vous invite à découvrir lors de la prochaine fête de l'environnement, qui se déroulera le 19 octobre à la Chapelle Saint Etienne à Beaune.

Bonne rentrée à tous,

Le Président de l'Agglomération

CÔTÉ CONSERVATOIRE

Gardez le rythme et donnez de la voix

tout au long de l'année au Conservatoire
de Musique et Danse Beaune Côte & Sud !

Conservatoire
**Musique
et Danse**
B e a u n e
C ô t e & S u d

Cette année encore le Conservatoire de l'Agglo' vous propose un large panel d'activités musicales et de danses, encadrées par 25 professionnels : artistes musiciens, chanteurs ou danseurs. Avec entre autres :

- Les ensembles de musiques actuelles,
- Les orchestres juniors,
- Les ensembles à cordes,
- Les ateliers jazz,
- Les chœurs d'enfants, l'ensemble vocal,
- Les ateliers lyriques,
- Les ensembles de guitares, de percussions, de cuivres,
- Les ateliers de découverte instrumentale,
- La danse contemporaine,
- La danse classique.
- Le Big Band Jazz
- Etc.

De plus, le Conservatoire propose également du coaching de groupes rock, Pop ou Funk. En effet, il est possible à des groupes de bénéficier de conseils techniques et d'encadrements (collégiens, lycéens, musiciens amateurs, chanteurs). Inscriptions encore possible dès le 4 septembre au Conservatoire !



NOUVEAU !

Art
DYS' POSITIF

Venez apprendre la musique
au conservatoire avec des méthodes
adaptées spécialement pour vous.

Conservatoire
**Musique
et Danse**
B e a u n e
C ô t e & S u d



Renseignements et Tarifs :

Conservatoire de Musique
et de Danse Beaune Côte
& Sud
8 rue du Collège à Beaune
03 80 24 56 94
conservatoire@
beaunecoteetsud.com

Le Conservatoire a créé un cursus destiné aux enfants ayant des troubles "DYS" (troubles spécifiques du langage et des apprentissages, ex : dyslexie, dyspraxie, dysphasie). Intitulé "Art DYS'POSITIF", ces cours sont donnés par des professeurs spécialisés et diplômés d'Etat. Grâce à des méthodes adaptées, en tenant compte des particularités des enfants, l'apprentissage de la musique leur est désormais possible (cours individuels et collectifs).



CÔTÉ ÉCOLE DES BEAUX-ARTS



Ateliers des pratiques amateurs



Présentation des ateliers

Le mercredi 4 septembre à 18h

Rentrée des cours pour les enfants
à partir du 16 septembre

Rentrée des cours pour adultes
à partir du 23 septembre

École des beaux-arts
6 Boulevard Perpreuil
21200 Beaune
03-80-24-56-96

www.artbeaune.fr



Il n'y a pas qu'un bon coup de pinceau à donner avec les ateliers de pratiques amateurs !

L'Ecole des Beaux-Arts de l'Agglo' propose pour cette nouvelle année 2019-2020 de nombreux ateliers destinés aux enfants, ados et adultes, sur ses différents sites : Porte Marie de Bourgogne, Annexe Lorraine à Beaune et à l'Espace Claude Forêt de Chagny.

Au programme : arts-plastiques, modelages, gravures, peintures, et bien d'autres, vous sont proposés par l'équipe pédagogique composée de Odile Vailly, Pierre-Éloi Hermay, Cécile Rateau, Hélène Faerdig, Atsing, Pierre-Éric Despinasse, Anne-Sophie Ropiot et Jean-Pierre Carnet.

SITES DE BEAUNE



Porte Marie de Bourgogne



Annexe Lorraine

Enfants

Mercredi	Ateliers arts-plastiques (Porte Marie de Bourgogne)	Ateliers terre, modelage (Annexe Lorraine)
GS MAT/CP	10h45-12h15	15h30-17h00
CE1/CE2	14h-15h30	9h30-11h00
CM1/CM2	9h15-10h45	11h00-12h30
6 ^e /5 ^e	15h30-17h00	14h00-15h30

Ados

4 ^e /3 ^e	Mardi 17h15-19h15 (Porte Marie de Bourgogne)
2 ^{nde} /1 ^{re} /Terminale	Samedi 9h00-12h00 (Porte Marie de Bourgogne)

Adultes

Porte Marie de Bourgogne

Lundi	Dessin/Peinture : 17H30-20H30	
Jeudi	Atelier Paysage : 9h00 à 12h00	Peinture : 14h00 à 17h00
Vendredi	Gravure : 9h00 à 12h00	Peinture : 14h00 à 17h00
Samedi	Dessin/Peinture : 9h00 à 12h00	

Annexe Lorraine

Mardi	Céramique, terre, modelage : 18h00 à 21h00
Mercredi	Céramique, terre, modelage : 18h00 à 21h00

SITE DE CHAGNY



Espace Claude Forêt,
place du Théâtre

Enfants

Mercredi	
CP/CE1/CE2	15h30 à 16h45
CM1/CM2/6 ^e	14h00 à 15h30
6 ^e /5 ^e /4 ^e	16h45 à 18h30

Adultes

Mardi	Dessin/peinture : 17h30 à 20h30
-------	---------------------------------

Zoom sur l'atelier de création multimédia :

L'Atelier est un dispositif itinérant de l'école des beaux-arts de Beaune, à destination des communes de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et qui permet aux enfants et adultes de s'initier à l'image numérique. Sous forme de stages de 5 jours, à raison de deux heures par jour, les participants apprennent à tirer profit de ces outils que sont les tablettes numériques, les appareils photo et caméras.

Le stage est de 35 euros pour les 5 séances de 2 heures et de 40 euros pour les extérieurs à la Communauté d'Agglomération.

Tarif dégressif pour le 2^e enfant à 30 euros et 36 euros pour les extérieurs à la communauté d'agglomération...

Les ateliers à venir :

Meursanges, Les jeudis 14, 21, 28 novembre et les 5, 12 décembre de 17h à 19h, à partir de 6 ans (Mairie).

Savigny-Les-Beaune, vacances d'automne 2019, du lundi 21 au vendredi 25 octobre de 9h30 à 11h30, à partir de 6 ans (Mairie).

Meursault, vacances d'été 2019, du lundi 8 au 12 juillet de 9h30 à 11h30, à partir de 6 ans (bibliothèque).

Vignoles, vacances d'automne 2019, du lundi 21 au vendredi 25 octobre de 14h à 16h, à partir de 6 ans (salle Est).

Chagny, vacances d'hiver 2020, du lundi 24 au vendredi 28 février de 14h à 16h à partir de 6 ans (bibliothèque).

Corberon, Les mardis 12, 19, 26 novembre et 3, 10 décembre 2019 de 16h40 à 18h40, à partir de 6 ans (école).

Corpeau, vacances d'hiver 2020, du lundi 24 au vendredi 28 février de 9h30 à 11h30 à partir de 6 ans (bibliothèque).

D'autres dates de stages seront visibles, pendant le cours de l'année, sur le site de l'Ecole.

Renseignements et tarifs des différents ateliers : Ecole des Beaux-Arts Beaune Côte & Sud
6, boulevard Perpreuil, 21200 Beaune, France - www.artbeaune.fr ou au 03 80 24 56 96



C'est aussi la rentrée

Si les écoles primaires sont une compétence communale, les activités péri-et extrascolaires (avant/après la classe, repas du midi et périodes de vacances et mercredis), sont, elles, des compétences de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud.

Parents découvrez les nombreuses possibilités qu'offre l'Agglo' à votre enfant tout au long de cette nouvelle année.

Lors d'une journée type :



L'Accueil périscolaire du matin, a lieu de 07h30 à l'ouverture de l'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Les modalités d'accueil sont adaptées à chaque enfant, pour lui permettre de s'éveiller à son propre rythme (mise à disposition de matériels pédagogiques permettant à l'enfant de jouer, ou selon son désir, de dessiner, de lire...).

La pause méridienne est un temps particulier dans la journée de l'enfant qui joue un rôle réparateur à la mi-journée, souvent synonyme de fatigabilité et vulnérabilité.

Le temps du repas y contribue en permettant aux enfants de se restaurer et de retrouver l'énergie nécessaire aux apprentissages scolaires et/ou péri-extrascolaires.

Un goûter est servi aux enfants autour de 16h.

L'Accueil périscolaire du soir, a lieu à la sortie des classes à 18h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Les équipes périscolaires proposent des activités variées et adaptées à l'âge et la fatigue des enfants en s'orientant vers des animations de détente, de découverte, de jeux extérieurs, d'activités sportives et manuelles...

L'animateur est disponible pour les parents en individualisant l'accueil et l'écoute des familles.

ID sportives :

Le dispositif ID Sportives permet aux enfants de 3 à 12 ans de découvrir des activités sportives ludiques en toute sécurité.

Ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés et permettent à l'enfant de pratiquer pour le plaisir, sans compétition et en développant ses capacités propres.

Elles se déroulent sur des sites adaptés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, les mercredis matins par groupe d'âge (+ d'infos sur l'Espace Famille).





autour de l'école !

Les Mercredis :

7h30	9h15	11h45	12h30	13h30	14h00	16h45	18h30
ACCUEIL ÉCHELONNÉ	ACTIVITÉS	DÉPART ÉCHELONNÉ POUR LES MATINS SANS REPAS/ARRIVÉE ÉCHELONNÉE POUR LES APRÈS-MIDI AVEC REPAS	REPAS	DÉPART ÉCHELONNÉ POUR LES MATINS AVEC REPAS/ARRIVÉE ÉCHELONNÉE POUR LES APRÈS-MIDI SANS REPAS	ACTIVITÉS	ACCUEIL ÉCHELONNÉ	

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis les mercredis dans 9 sites identiques toute l'année. Des activités ludiques et culturelles sont proposées aux enfants. Les temps de la journée sont construits de manière à ce que le rythme

de vie des enfants soit respecté. Après le repas, un temps calme et/ou de sieste est proposé aux enfants. Un goûter est servi aux enfants autour de 16h.

ID vacances :

Le dispositif ID Vacances propose des stages multisports, à la semaine, les après-midis, destinés aux enfants âgés de 8 à 13 ans, permettant l'initiation et la sensibilisation à diverses activités sportives ludiques. Les enfants sont répartis par groupe d'âge et encadrés par des éducateurs sportifs diplômés.



Une information ? Une inscription ?

Retrouvez l'ensemble des modalités d'inscriptions, tarifs et règlement sur www.beaunecoteetsud.com dans l'Espace Famille.
Ou contactez la Direction de l'Enfance
au 03 80 24 57 97



La révision du SCoT

(Schéma de Cohérence Territoriale)

Le Syndicat Mixte du SCoT des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin, composé d'élus de la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud et de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, a engagé la révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

Les objectifs de la démarche

Construit par les élus, le SCoT est un document d'urbanisme qui définit, à grande échelle, les **principes d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années**.

L'objectif est d'assurer le développement de ce dernier de façon cohérente et ambitieuse. Le SCoT doit, en particulier, permettre d'anticiper les besoins des habitants et des entreprises du territoire, et définir un équilibre entre le développement urbain et la protection des espaces agricoles et naturels.

Il doit également permettre la mise en cohérence des documents d'urbanisme des communes (Plans Locaux d'Urbanisme, Cartes Communales), sans pour autant se substituer à eux.

Composition du SCoT et calendrier de la révision

Le SCOT est composé de trois principaux documents :

- Le rapport de présentation, qui intègre en particulier un diagnostic du territoire,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui présente les orientations générales souhaitées pour les prochaines années,
- Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), qui présente quant à lui les dispositions plus concrètes à traduire dans les documents d'urbanisme des communes.

Depuis le début de l'année, le diagnostic de territoire a été engagé, et des premiers enjeux ont été identifiés par les élus. Un livret d'explication est disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération, et dans le dossier de consultation mis à disposition à l'accueil de la Maison de l'Intercommunalité, 14, rue Philippe Trinquet à Beaune.

Les réflexions sur le projet de territoire (PADD) ont débuté en juin. L'objectif est que le projet de SCOT révisé puisse être voté au premier trimestre 2020, pour une validation définitive d'ici la fin de l'année 2020.

FÉVRIER - MAI 2019

Diagnostic

Partager une vision du territoire, des problématiques et enjeux d'aménagement et de développement

JUIN - SEPTEMBRE 2019

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Définir une stratégie d'aménagement et de développement pour les 20 prochaines années, répondant aux enjeux

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2019

Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Traduire la stratégie d'aménagement et de développement en orientations et mesures applicables sur le territoire

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.
www.beaunecoteetsud.com





CÔTÉ EAU ASSAINISSEMENT



Qu'est-ce que le SPANC ? (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Le SPANC a été créé par le Conseil Communautaire en 2007, il couvre les 53 communes de la Communauté d'Agglomération.

Les agents chargés du SPANC fournissent à tout propriétaire et/ou usager, les informations réglementaires et conseils techniques nécessaires, pour le traitement des eaux usées en installation d'assainissement non collectif (non relié au tout à l'égout). Ils accompagnent aussi bien, les particuliers que les entreprises pour une installation ne dépassant pas les 200 E/H (équivalent par habitant).

En effet, leurs actions consistent essentiellement à accompagner et conseiller la population, dans la réalisation ou la rénovation d'un assainissement non collectif (rénovation qui peut également avoir lieu, lors d'une vente d'un bien immobilier) en lien avec les entreprises réalisant les ouvrages.



LES CHIFFRES du SPANC dans l'Agglo'

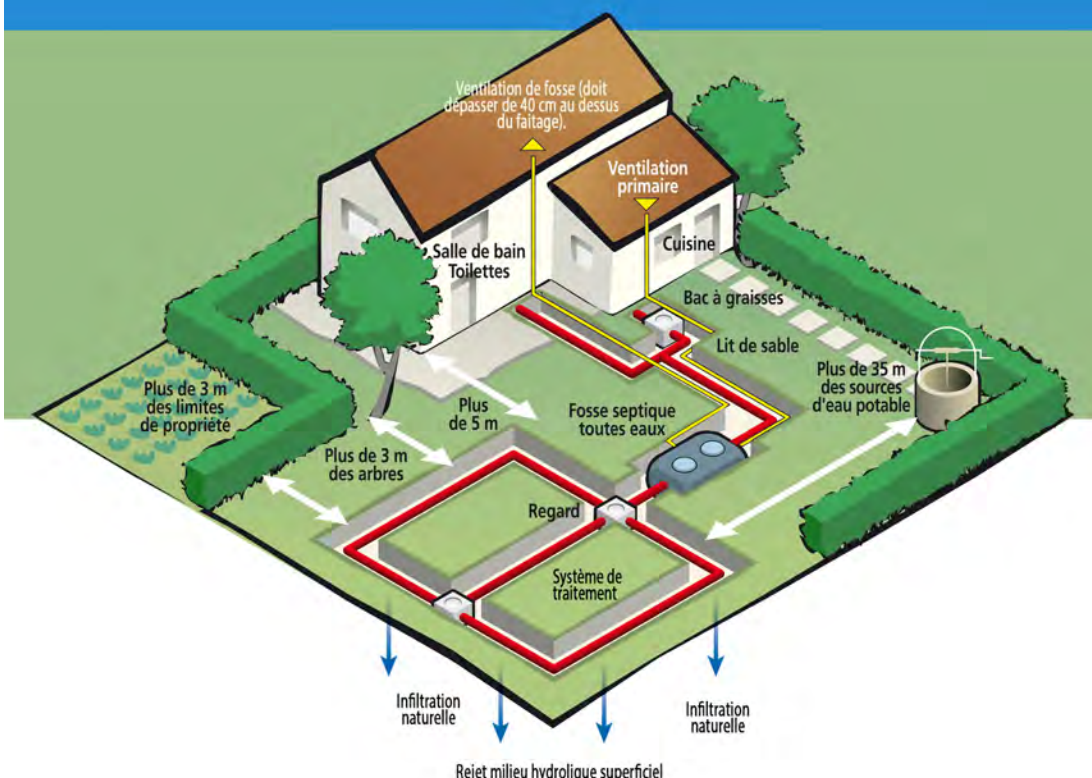
2 techniciens
couvrant les 53 communes

3 000 installations
d'assainissement non collectif

2 400 équipements
déjà contrôlés

Vous avez dit : "Assainissement Non Collectif" ?

Aussi appelé assainissement autonome ou individuel, l'Assainissement Non Collectif (ANC) est un système qui récupère et traite sur place les eaux usées d'un foyer afin qu'elles ne polluent pas l'environnement.



Vos contacts :

Vous pourrez rencontrer Audrey Gaillard et Dorian Dodet, qui sont techniciens SPANC au sein du Service Eau-Assainissement de l'Agglomération. Titulaires d'un BTS "Métiers de l'eau", Audrey et Dorian aiment surtout accompagner et conseiller les usagers dans un univers en perpétuelle évolution (réglementaire et technique), qui peut s'avérer lointain pour le commun des mortels. Au-delà d'une simple création ou réhabilitation d'équipement, nos agents apprécient le fait de contribuer à la préservation des milieux naturels et à la salubrité des communes de notre Agglomération.

N'hésitez pas à contacter le service pour tout renseignement au 03 80 24 56 80 ou bien par mail :
audrey.gaillard@beaunecoteetsud.com
dorian.dodet@beaunecoteetsud.com

CÔTÉ ÉVÈNEMENTS

Les "Des Branchés" seront de retour

Après 3 ans de programme, avec d'abord les "Familles", puis les "Rendez-vous des branchés", ce sont plus de 2000 personnes qui ont pu être sensibilisées aux économies d'énergies et au respect de l'environnement sur le territoire de l'Agglomération au cours de réunions, d'animations et de bons conseils.

Mais rassurez-vous les "Des Branchés" reviendront d'une manière ou d'une autre très bientôt.



Chagny Santé Inauguré !

C'est le 26 juin dernier que le nouveau pôle santé de Chagny intitulé "Chagny santé" a été inauguré !

En présence de M. le Préfet de Saône-et-Loire, Mme la Sénatrice de Saône-et-Loire, M. le Président du Département de Saône-et-Loire et Mme la Déléguée de l'Agence Régionale de Santé de Saône-et-Loire, le Maire de Chagny a ainsi pu présenter cet espace fonctionnel situé

au cœur de la ville, comprenant deux plateaux de 1 500 m² où chagnotins et habitants des communes voisines, peuvent désormais rencontrer différents professionnels : de santé, de services à la personnes, ou encore de bien-être.



La Fête de l'Environnement revient pour une 4^e édition, le samedi 19 octobre à la Chapelle Saint-Etienne à Beaune !

Au programme sensibilisation et rencontre avec la faune et la flore locale, apprenez-en plus sur la préservation de l'eau, la rénovation énergétique, la permaculture, apprenez à réutiliser vos vêtements, les éco-gestes et bien d'autres encore ! Retrouvez les animations et participants sur www.beaunecoteetsud.com